



LES ÉCRITS PROFESSIONNELLS EN PROTECTION DE L'ENFANCE



Public

Professionnels de la Protection
de l'Enfance



Pré-requis

Aucun



Modalités

Présentiel



Durée

2 jours – 14 heures

DATES & LIEUX



A définir dans vos locaux

INTERVENANTS



Erika BOIZIOT

Educatrice Spécialisée – Psychopraticienne
Thérapies Brèves, Formatrice en travail social

VALIDATION



Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

TARIFS



Nous consulter

PROGRAMME

JOUR 1

- Fonction et enjeux des écrits
- Cadre législatif : responsabilité juridique, civile et pénale, accès au dossier, secret professionnel partage d'information et obligation de transmission, la RGPD et les conditions de conservation, les modalités d'accès au dossier, la commission d'accès aux documents administratifs
- L'utilisation des outils numériques : logiciel de transmission, protection des données, mails, SMS, discussion instantanée
- Les différents écrits rencontrés dans sa pratique et leurs accessibilités ; transmission quotidienne, note d'information, le rapport de situation, compte rendu de réunion
- La transmission des écrits et leurs conditions selon l'objectif et le destinataire

JOUR 2

- Méthode et techniques rédactionnelles et organisationnelles
- Prise en compte du droit des personnes accompagnées (association et droit à la vie privée)
- Analyse de sa pratique : identification des bonnes pratiques et des points à faire évoluer dans sa pratique
- Constitution de trames

RÉSULTATS ATTENDUS

- Être capable de rédiger des écrits en conformité avec le cadre légal et ses missions favorisant la coordination des équipes et l'implication des personnes accompagnées dans la protection de l'enfance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir les fonctions et les enjeux des écrits
- Discerner le cadre législatif et la responsabilité engagée dans les écrits professionnels
- Identifier les différents écrits rencontrés dans le cadre de la protection de l'enfance
- Différencier les écrits accessibles et non accessibles
- Élaborer des écrits en fonction de leur finalité (objectif visé et destinataire) en prenant en compte le droit des usagers
- Développer une méthodologie pour ses écrits professionnels
- Garantir à la personne l'usage et la destination des informations le concernant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative : études et analyses de situations apportées par le formateur et les participants
- Mise en situation, étude de cas, travaux de groupe favorisant la collaboration des membres de l'équipe
- Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation

ACCESSIBILITÉ



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap